

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UFR DE PHYSIQUE DU MARDI 7 FEVRIER 2012**

Présents : Bruno ANDREOTTI, Edouard BOULAT, Mateo CACCIARI, Sylvain CHATY, Cristiano CIUTI, Laurent DAUDET, Christophe DEROULERS, Nicolas DESPRAT, Sonia FORNASIER, François GALLET (Vice-Président), Yannick GIRAUD-HERAUD (Président), Guillaume GREGOIRE, Nathalie LUCIANI, José OCARIZ, Etienne PARIZOT, Fabrice RAINERI, Angela VASANELLI, Christophe VOISIN.

Invités permanents : Alain SACUTO (Directeur UFR), Chantal HUBERT (responsable administrative), Philippe SCHWEMLING (ED 517), Thomas COUDREAU (ED 518)

Invités (directeurs de laboratoire et directeurs/représentants des écoles doctorales) : Pierre BINETRUY (APC), Samuel BOTTANI (ED 474), Pierre DROSSART (OBSPM/LESIA), Catherine ETCHEBEST (ED 387), Isabelle GRENIER (AIM), Jacques LE BOURLOT (ED 127), Stéphane MAZEYET (OBSPM/LUTh), Philippe PETITJEANS (ESPCI/PMMH), Marc ROBERT (dir. Institut des Etudes Doctorales/UPD), Daniel ROUAN (ED 127), Arnaud TOURIN (ESPCI/LOA), Germain TRUGNAN (ED 387), Frédéric VAN WIJLAND (ED 107, MSC).

### **1) Approbation du PV du CSUFR du 23/01/2011.**

Le procès verbal du précédent conseil scientifique de l'UFR est approuvé à l'unanimité des présents.

### **2) Questions diverses: HDR et Autorisations à Diriger les Thèses (ADT).**

\* Discussions sur le fonctionnement: il est remarqué que d'une part, la délivrance des ADT permet de d'éviter des situations regrettables où un même HDR encadre officiellement un nombre déraisonnablement élevé de thèses. D'autre part, faciliter la délivrance d'ADT n'encourage pas les soutenances HDR, ce qui est regrettable. Le conseil scientifique veillera à ce que les ADT débouchent à terme sur des soutenances HDR par le mécanisme suivant: une deuxième ADT pourra être refusée si le CS juge que le candidat devrait plutôt passer son HDR.

\* Demandes d'ADT: 6 demandes sont transmises par Thomas Coudreau (ED 518):

- Timo BETZ (CR2 Institut Curie)
- Sylvain COURRECH DUPONT (MCF MSC)
- Ramiro GODOY-DIANA (CR1 ESPCI)
- Marie MULLER (MCF Institut Langevin)
- Fabienne RUPIN (Ingénieur de recherche à EDF R&D)
- Michael SCHINDLER (CR2 Gulliver ESPCI)

Le CS donne un avis favorable à l'unanimité à ces 6 demandes.

\* Soutenances HDR: une demande de Frédéric DELIOT, (IRFU, CEA Saclay) reçoit un avis favorable du CS, à l'unanimité.

### **3) Point sur la nomination des membres externes du conseil scientifique:**

Tous les membres externes pressentis ont accepté, sauf Cécile SYKES (Curie/PCC), qui était intéressée mais n'est malheureusement pas disponible dans les mois qui viennent, et il a été décidé de proposer plutôt à Pascal SILBERZAN (Curie/PCC), qui a accepté. Les nommés sont donc:

- Reza ANSARI (Paris11/LAL)

- Olivier DARRIGOL (Paris Diderot/SPHERE)
- Annick LOISEAU (ONERA)
- Robert MOCHKOVITCH (UPMC/IAP)
- François OZANAM (X/LPMC)
- Frédéric RESTAGNO (Paris 11/LPS)
- Pascal SILBERZAN (CURIE/PC)

#### **4) Nomination du responsable HDR et du chargé de l'organisation des séminaires du département.**

Stéphane Corbel était le responsable HDR au cours du précédent mandat. Matteo Cacciari accepte de reprendre cette responsabilité.

F. Gallet souhaite relancer l'animation scientifique au niveau du département (séminaires généraux, journées scientifiques...). Edouard Boulat, Sylvain Chaty et Nicolas Desprat se proposent pour commencer une réflexion autour cette question, et faire des propositions lors d'un prochain conseil.

#### **5) Proposition de fonctionnement du CSUFR: les GETs**

Bruno Andreotti fait remarquer qu'au cours de la précédente mandature, une grosse charge d'évaluation a échoué au CSUFR, au détriment de la politique scientifique et que la CSAC, chargée de l'évaluation des carrières, est un organe non élu d'une part, et ne comportant aucun membre de rang B d'autre part. Il souhaiterait qu'une seule instance élue remplace les GETs et la CSAC, chargée de toutes les tâches d'évaluation. Il soulève également la question du profilage des postes, dont certains ont eu tendance à être très étroits. Yannick Giraud-Héraud fait remarquer que seule la CSAC est chargée de l'évaluation des carrières, et que la discussion sur cet organe relève du Conseil d'UFR.

Plusieurs personnes, membres des GETs, font remarquer que globalement, les GETs ont bien fonctionné. François Gallet, dans un souci d'efficacité et de simplification, propose de condenser les 6 GETs existant en 3 nouveaux GETs, correspondant aux trois grands thèmes scientifiques de l'UFR, et d'en modifier la composition de façon à ce qu'il y ait dans chaque GET des membres du CSUFR, des membres élus et des membres extérieurs. Ces nouveaux GETs constitueraient un réservoir d'experts sur lequel le CSUFR s'appuierait pour: (i) l'évaluation des demandes de BQR (ii) la définition des postes (avis sur les profils de postes, aboutissant éventuellement à un premier tri de ceux-ci) et (iii) la constitution des comités de sélection pour les recrutements. L'examen des demandes de délégations et de CRCT, les classements et interclassements des profils de postes resteraient du ressort du CSUFR. Les GET n'auraient pas non plus vocation à évaluer les personnes.

Il est procédé à un vote quant à l'opportunité de créer ces nouvelles structures de GETs avec ces prérogatives, dont le résultat est : 14 pour / 2 contre / 2 abstentions.

Des propositions précises seront faites au prochain CSUFR par F. Gallet et Y. Giraud Héraud sur les modalités de constitution de ces nouveaux GETs.

#### **6) Proposition de fonctionnement du CSUFR: organisation des discussions pour la préparation du plan quinquennal (2014-2018)**

En vue de préparer les discussions de préparation du plan quinquennal, il est proposé d'organiser plusieurs CSUFR spécifiques, un pour chacune des grandes thématiques, ainsi qu'un plus hétérogène sur le thème Histoire et Philosophie des Sciences (HPS), ainsi que sur les activités du LDAR et du LIED. Pour chacune des thématiques, 3 personnes du CS sont chargées de préparer la discussion (une PRG, une UPD non PRG, une extérieure):

- \* 2 infinis: Etienne Parizot, Sonia Fornassier, Reza Ansari.
  - \* macro/vivo: François Gallet, Bruno Andreotti, Frédéric Restagno
  - \* nano/quantique: Cristiano Ciuti, Christophe Voisin, François Ozanam
- Les dates retenues pour les prochains CSUFR sont les suivantes: mardi 14h ou vendredi 9h.
- \* vendredi 24 février (9h) : examen des BQR
  - \* mardi 20 mars (14h) : nano/quantique
  - \* vendredi 6 avril (9h) : 2 infinis
  - \* vendredi 13 avril (9h) : macro/vivo
  - \* jeudi 3 mai (9h) : HPS + LDAR + LIED + retour sur les Ecoles Doctorales

## **7) Discussion sur les Ecoles Doctorales.**

Dans le cadre de la préparation du prochain plan quinquennal, le CSUFR a invité les directeurs de laboratoire et les directeurs des écoles doctorales à une discussion sur les évolutions du paysage institutionnel, et sur les relations entre l'UFR et les ED. Chaque ED est invitée à se présenter brièvement (une liste d'éléments, pour chaque ED, est donnée en annexe à ce compte-rendu).

Suit une discussion ouverte sur la situation générale des ED et la politique générale à adopter pour le prochain contrat quinquennal, dont les éléments marquants sont:

- Deux formes d'ED s'opposent: la logique de site (les ED sont rattachées à un établissement particulier) et la logique thématique. Compte tenu de la grande diversité du paysage des ED existantes (qui remplissent leur rôle de manière satisfaisante) il semble qu'il existe un consensus pour maintenir l'équilibre entre écoles doctorales de site et écoles thématiques (ces dernières étant particulièrement justifiées dans les champs interdisciplinaires). Pour information, les Ecoles d'ingénieur s'inscrivent dans la logique de site puisqu'elles envisagent de mutualiser leur 3ème année d'étude et de créer un label de doctorat commun.

- Comment prendre en compte l'évolution du paysage universitaire (et notamment de la création des LABEX, des IDEX) en préservant et en développant ce qui fonctionne bien, notamment grâce aux collaborations entre laboratoires et établissements? En particulier, il semble qu'au niveau du PRES, la règle soit de supprimer les redondances d'ED au sein du PRES (voire de tendre vers la règle d'une seule ED par division!).

- La loi (datant de 2006) impose théoriquement qu'un HDR n'émerge qu'à une seule ED, mais la physique ne respecte pas – ou mal - cette règle : quid d'une équipe pluridisciplinaire pour laquelle le recrutement d'étudiants provenant de différentes ED est un enrichissement ?

- Doit-on demander que l'IDEX affecte une partie de ses moyens concernant le volet doctoral à l'augmentation du nombre de bourses ? Il est souligné qu'en l'absence de prise de position claire, ces moyens pourront être affectés à un autre usage. Faut-il également chercher à diversifier encore davantage qu'actuellement les sources de financement ? Les bourses de l'UPD seront probablement en diminution à l'avenir: en 2011, l'Université a fait un effort (en puisant 8 bourses sur sa masse salariale) pour maintenir son nombre de bourses au même niveau que 2010.

### Conclusions partielles :

1. Pour le 5 mars Marc Robert demande aux ED un document résumé sur :

- autoévaluation (autoanalyse) des activités pendant les dernières années
- trame stratégique et scientifique, qui soulève des questions, évoque des pistes

2. En ce qui concerne l'ED 517, le contrat quinquennal UPD sera renouvelé un an avant celui de l'UPSUD. Nous proposerons à l'UPSUD que l'UPD garde le sceau principal au moins pendant cette année de transition.

3. Maintenir le nombre des bourses UPD à leur niveau actuel nécessite une politique scientifique claire et un combat collectif, au niveau de l'UPD mais plus généralement du PRES.

4. Un rapprochement (fédératif ?) entre les ED 127 et 517 est en cours de discussion. Le CS encourage fortement cette initiative.

Une deuxième réunion (le 3 mai) sera consacrée aux ED, pour finaliser les discussions et arrêter les choix en matière de cohabilitations et de regroupements éventuels.

A 19h, tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée.

## ANNEXE:

### Ecoles Doctorales ayant un lien avec le département de Physique

\* ED 474 - Frontières du Vivant - FdV (S. Bottani - UPD): Très forte interdisciplinarité autour du vivant. Actuellement 6 doctorants à l'UPD: 4 biologistes, 1 informaticien, 1 mathématicien. Pas de doctorants inscrits à l'UFR de physique. Caractère dérogatoire (i.e. elle accueille des chercheurs sur projet, pour la durée d'une thèse ; pas d'équipes d'accueil attitrées).

\* ED 387 - Interdisciplinaire pour le Vivant - iViv (Germain Trugnan - UPMC, Catherine Etchebest - UPD): également interdisciplinaire (biologie/ biophysique/ biochimie/ bioinformatique). 150 étudiants environ. En moyenne: 3 à 4 allocations UPMC / an pour aller dans des labos UPD. Demande à ce que l'UPD participe davantage à l'attribution de bourses. Les étudiants inscrits à cette école doctorale pour l'UFR de physique sont principalement affectés à Pasteur, Curie, IBPC et MSC.

\* ED 518 - Matière Condensée et Interfaces - MCI (Thomas Coudreau - UPD) environ 100 étudiants (PRG MSC+MPQ et ESPCI: Institut Langevin et PMMH)  
Thématiques macro/vivo et nano/quantique.  
Perspectives: co-accréditation avec ESPCI.  
Discussion sur l'éventualité que les chimistes d'UPD aujourd'hui associé à une ED pilotée par UPMC forment avec la 518 une ED élargie mais pas de consensus.  
Selon Marc Robert, l'UFR de chimie n'est pas assez grosse (65 EC) pour porter seule une ED.

\* ED 127 - Astronomie et Astrophysique d'Ile de France - AAIIdF (Daniel Rouan - Observatoire de Paris - Jacques Le Bourlot - UPD): 4 établissements : Observatoire & UPMC, UPD, UPSUD. ~ 155 inscrits / 3 ans  
C'est une école thématique, dû au fait que la communauté est structurée autour de grosses expériences (collaborations).

\* ED 517 - Particules, Noyaux, Cosmologie - PNC (Philippe Schwemling - UPD): cette ED est issue de l'ED 381 dont le périmètre avait beaucoup d'interfaces : physique matière molle, matière condensée. Recentrage autour des particules, cosmologie et astroparticules. ~170 étudiants/ 3 ans. répartition approximative: UPMC 20% UPD 40%, UPSUD 60%. Adossée sur les labo IN2P3. Le rapprochement des ED 517 et 127 pourrait bientôt se concrétiser par la création d'un programme doctoral commun : mise en commun de cours doctoraux et coordination renforcée pour l'attribution des bourses dans les labo où il y a un recouvrement. Aujourd'hui l'ED 517 est sceau principal UPD. L'UPSUD demande le sceau principal pour le prochain contrat quinquennal.

\* ED 107 : Physique de la Région Parisienne - PRP (Frédéric Van Wijland): thématiquement extrêmement large. ENS, UPMC, UPD, UPSUD. ~250-300 étudiants / 3 ans.  
(Re-)cohabilitée avec l'UPD en 2008. 2 contrats UPD/an (UPMC: 9, UPSUD: 7, ENS: 5). Ce nombre de bourses est faible et ne permet pas à l'UPD d'avoir une position forte et visible au sein de cette école. La question se pose de maintenir cette cohabilitation, et si oui dans quelles conditions.

\* ED 400 - Savoirs Scientifiques - (non représentée) : doctorants en physique au LDAR

\* ED 397 - Physique et Chimie des matériaux - PCM - (non représentée) : aucun étudiant inscrit à UPD depuis quelques années.